

Image not found or type unknown



Droit des grands parents envers petit enfant

Par **maxwell123**, le **17/10/2011** à **10:12**

Bonjour,rnrnMerci d'avance pour votre réponse, j'aimerais savoir quels sont les droits des grand parents pour voir leur petit fils régulièrement.rnrnCordialement

Par **mimi493**, le **17/10/2011** à **10:13**

Le code civil dit qu'il doit y avoir des relations entre les grands-parents et les petits-enfants. Si les parents s'y opposent, ils doivent faire une demande au JAF

Par **maxwell123**, le **17/10/2011** à **10:17**

bonjour,rnrnmerci pour réponse, mais c'est qui le JAFrnrnCordialement

Par **mimi493**, le **17/10/2011** à **10:57**

juge aux affaires familiales

Par **siemthessa**, le **29/10/2011** à **15:23**

Bonjour, rnEtant en froid avec mes beaux parents, je sais qu'ils ont droit à un week end par mois; droit que je ne leur ai jamais refusé. A chaque demande faite, ils ont eu mes enfants. Mais j'aimerais connaître le droit de visite des grand parents pendant les vacances scolaires? rnDe plus, ils ont un chien classé dangereux, je voudrais savoir si je peux leur demander de ne pas mettre mes enfants en contact avec le chien ? et enfin, puis je leur imposer de prendre mes 3 enfants et de respecter les horaires quand c'est leur week end car là est la source du conflit ! En effet, ils ne demandent à chaque que mon fils unique et rejettent mes 2 autres enfants et me ramènent mon fils de 5 ans le dimanche vers 21 heures (au lieu de 18h00 prévu) rnmerci de votre aide

Par **mimi493**, le **29/10/2011 à 16:16**

[citation]Je sais qu'ils ont droit à un week end par mois; [/citation] non, ce droit n'existe pas. rnS'ils ne respectent pas ce que vous voulez, vous ne les donnez plus le WE, auparavant vous mettez vos exigences dans une LRAR

Par **siemthessa**, le **29/10/2011 à 16:44**

merci pour ta réponse. rnJe pensais que c'était un droit (le week end / mois) mais tant mieux si je n'ai aucune obligation !!rnJe ne comprends pas leur acharnement car ils ont également rejeté une de mes belle soeur et ils n'ont fait aucune démarche pour voir mes neveux et nièces

Par **mimi493**, le **29/10/2011 à 18:44**

Ah si, il y a une obligation : que les petits enfants aient des relations avec les grands-parents, vous ne devez pas y faire obstacle.

Par **siemthessa**, le **30/10/2011 à 10:54**

Bonjour mimi 493, rn nous n'avons jamais fais obstacle entre mes beaux parents et mes enfants. rn Nous avons toujours accepté leur exigence. La seule chose que nous leur avons juste demandé est d'avoir le même comportement avec chacun de mes enfants c'est à dire tous les prendre un week end. Demande qu'ils ont refusé oralement en nous expliquant que mon 2ème fils était trop actif et que ma belle mère ne se sentait pas de s'en occuper et que de toute manière mon aîné était leur "chouchou"! Nous leur avons même proposé de les prendre séparément un week end un enfant et le week end suivant l'autre enfant, ils n'ont ni accepté, ni refusé mais pendant 6 mois, ils n'ont plus réclamé les enfants !!rn rn Je vais dès aujourd'hui établir un accord écrit en notant nos exigences. rn Merci pour tout